

Reçu le

29 SEP. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Châlons-en-Champagne, le 25/09/2025

Troyes Champagne Métropole

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

25 rue du Lycée

ACCES DU PUBLIC

par le Palais de Justice

51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
CEDEX

Téléphone : 03 26 66 86 87

Télécopie : 03 26 21 01 87

Greffé ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

E25000107 / 51

Monsieur le Président
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE
1 Place Robert Galley
BP 9
10001 TROYES CEDEX<https://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000107 / 51

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : modification de droit commun N°3 du PLU de la commune de Creney-près-Troyes (Aube).

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Pascal GIRAULT, Retraité des collectivités territoriales, demeurant 107 Chemin du Murot, LANGRES (52200) (tel : portable : 07 68 77 14 15) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Edoire SYGUT (tel : portable : 06 32 77 12 51) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
et par délégation le greffier,

C.LEPOIVRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

25 septembre 2025

N° E25000107 /51

La présidente

E- Décision désignation commissaire enquêteur

Vu enregistrée le 27 août 2025, la lettre par laquelle la Communauté d'Agglomération demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

La modification de droit commun N°3 du PLU de la commune de Creney-près-Troyes (Aube) ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : M. Pascal GIRAULT est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : M. Edoire SYGUT est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la Communauté d'Agglomération, à M. Pascal GIRAULT et à M. Edoire SYGUT.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 25 septembre 2025

Pour expédition conforme,
Châlons-en-Champagne, le 25 septembre 2025
Le greffier,

La présidente,

Signé

Sylvie MEGRET



C. LEPOIVRE